



**REQUEST FOR PROPOSAL /
DEMANDE DE PROPOSITION**

**RETURN BIDS TO /
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

PDIV.BidReceivingUnit@forces.gc.ca

Proposal To: National Defence Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods and services listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefore.

Proposition à : Défense nationale Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens et services énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Title / Titre: Mobile Generator	Solicitation No / No de l'invitation: W0100-211753/Amendment 001
Date of Solicitation / Date de l'invitation: 2021-05-09	
Address Enquiries to – Adresser toutes questions à: Gloria Fry Maritime Forces Atlantic Procurement Division PO Box 99000, Stn Forces, Halifax NS B3K 5X5	
Telephone No. / N° de téléphone: 902-402-2093	FAX No / No de fax: 902-427-6267
Destination: Maritime Forces Atlantic Building D - 206 2519 Provo Wallis Street Halifax NS B3K 5X5	

Instructions:

Municipal taxes are not applicable. Unless otherwise specified herein all prices quoted must include all applicable Canadian customs duties, GST/HST, excise taxes and are to be delivered Delivery Duty Paid including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount of the Goods and Services Tax/Harmonized Sales Tax is to be shown as a separate item.

Instructions:

Les taxes municipales ne s'appliquent pas. Sauf indication contraire, les prix indiqués doivent comprendre les droits de douane canadiens, la TPS/TVH et la taxe d'accise. Les biens doivent être livrés « rendu droits acquittés », tous frais de livraison compris, à la ou aux destinations indiquées. Le montant de la taxe sur les produits et services/taxe de vente

Solicitation Closes / L'invitation prend fin: At / à : 14:00 AST (2:00PM) On / le : 2021-05-28-

Delivery required / Livraison exigée: 2021-06-30	Delivery offered / Livraison proposée:
Vendor Name and Address / Raison sociale et adresse du fournisseur:	
Name and title of person authorized to sign on behalf of vendor (type or print) / Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'imprimerie):	
Name / Nom: _____	Title / Titre: _____
Signature: _____	Date: _____

La présente modification n° 001 à l'invitation à soumissionner vise à apporter les changements suivants :

Suppression : 3.1.2 Fluctuation du taux de change

C3011T (2013-11-96), Fluctuation du taux de change

Insertion : 3.1.2. Fluctuation du taux de change

C3010T 2014-11-17 Fluctuation du taux de change – Atténuation des risques

1. Le soumissionnaire peut demander au Canada d'assumer les risques et les avantages des fluctuations du taux de change. Si le soumissionnaire revendique un rajustement du taux de change, cette demande doit être clairement indiquée dans la soumission au moment de la présentation. Le soumissionnaire doit présenter le formulaire [PWGSC-TPSGC 450](#) , Demande de rajustement du taux de change, avec sa soumission, en indiquant le montant en monnaie étrangère (MME) en dollars canadiens pour chaque article distinct pour lequel un rajustement du taux de change est nécessaire.
2. Le montant en monnaie étrangère est défini comme la partie du prix ou du taux qui varie directement en fonction des fluctuations du taux de change. Ledit montant devrait inclure toutes les taxes applicables ainsi que tous les droits et autres frais payés par le soumissionnaire et qui doivent être inclus dans le montant de rajustement.
3. Le prix total payé par le Canada sur chaque facture sera rajusté au moment du paiement, en fonction du montant en monnaie étrangère et de la disposition sur la fluctuation du taux de change énoncée dans le contrat. Le montant du rajustement du taux de change sera uniquement appliqué lorsque le pourcentage de fluctuation du taux de change (à la hausse ou à la baisse) est supérieur à 2 %.
4. Au moment de la présentation, le soumissionnaire doit remplir les colonnes 1 à 4 du formulaire [PWGSC-TPSGC 450](#) , pour chaque article auquel il veut appliquer la disposition sur la fluctuation du taux de change. Lorsque les soumissions sont évaluées en dollars canadiens, les valeurs en dollars figurant dans la colonne (3) doivent également figurer en dollars canadiens, de sorte que le montant du rajustement soit dans la même monnaie que le paiement.
5. Aux fins de la présente disposition sur le rajustement du taux de change, les autres taux ou calculs proposés par le soumissionnaire ne seront pas acceptés.

À l'annexe A – Énoncé des besoins

Suppression au complet

7. CALENDRIER

7.1 La date de livraison est le 30 mai 2021, elle peut être négociée avec l'autorité contractante.

Insertion

7. CALENDRIER

7.1 La date de livraison est le 30 juin 2021, elle peut être négociée avec l'autorité contractante.

Suppression

8. PRODUITS LIVRABLES

8.1 Spécifications techniques

8.1.1 Génératrice

8.1.1. (i) Tous les câbles et les prises sont compris

Toutes les autres modalités demeurent inchangées.